

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

1^{er} MAI 1871.

La Commune décrète la formation d'un comité de salut public. C'est la terreur qui s'affirme. A l'église Saint-Nicolas-des-Champs, se tient le club le plus ignoble et le plus exalté de tous : on a mis à l'ordre du jour et on a voté avec rage la mort de l'archevêque.

On a réoccupé le fort d'Issy, mais il se défend à peine. Il ne lui reste que trois canons de 24. Toutes les autres pièces ont été démontées ou enclouées.

Grands progrès des troupes de Versailles du côté de Neuilly. Les deux rives de la Seine leur appartiennent.

Sac de la maison des Pères Capucins. Le pauvre couvent de ces religieux, leur simple mobilier de bois, leur chapelle, tout a été l'objet d'une dévastation, qu'une bande de sauvages ou de vandales n'auraient pas rendue plus complète.

Les bandits se précipitent ensuite sur le couvent des religieuses Augustines. Mais là ils se trouvent en présence de sœur Sainte-Victoire, la supérieure, femme admirable, qui leur tient tête, les fait rougir de leur cynisme, de leur brutalité monstrueuse, et décide le capitaine Lalanne, commandant de la troupe, à faire passer des secours et du linge à l'archevêque et à M^{lle} Darboy sa sœur, détenue à la Conciergerie.

« — Si je suis conduit à Cayenne, dit Lalanne à la supérieure, ce qui est plus que probable, je vous recommande ma femme et mes enfants. »

LES SAUVAGES DE LA CIVILISATION.

Nous assistons à un spectacle plein d'enseignements dont tous les hommes honnêtes doivent profiter. Il y a un an, à peine, l'insurrection la plus formidable était maîtresse de Paris. Les souvenirs de son passage sont encore inscrits sur les monuments publics noircis par le feu, sur les maisons livrées au pillage et à l'incendie ; les familles pleurent encore leurs enfants, leurs pères assassinés ; le clergé a fourni une longue liste de martyrs ; la magistrature a payé son contingent de la dime sanglante ; l'armée a perdu près de 5,000 braves, parmi lesquels il faut

compter les officiers et les soldats torturés ou assassinés par derrière ou empoisonnés par des misérables qui leur offraient une apparente bienvenue et leur versaient la mort.

Voilà les œuvres du radicalisme : on devait s'attendre à voir tous les partis en repousser la solidarité. Le meurtre, la cruauté féroce, l'incendie, n'appartiennent à aucune théorie politique.

Cette espérance a été complètement déçue. Même au sein de l'Assemblée nationale, les hommes qui avaient un intérêt évident à établir une ligne de séparation entre leur politique et les souvenirs de la Commune, les représentants de l'extrême-gauche, n'ont pas trouvé une parole de blâme pour des crimes qui font horreur. Ils n'ont pas manqué une seule occasion d'invoquer l'indulgence pour les coupables. Ouvertement ils ont demandé l'amnistie, c'est-à-dire l'impunité ; ils ont essayé de flétrir les conseils de guerre et la commission des grâces, qu'un député de la gauche a appelé *Commission d'assassins*. Il y a des journaux, beaucoup de journaux, à Paris et en province, qui placent les Raoul Rigault, les Vésinier, les Ferré, les Vermesch au nombre des martyrs, et qui réservent à nos braves soldats le titre de bandits.

Ce parti marche la tête levée. Dans les départements, il a ses conseillers généraux, ses conseillers municipaux, et quand la majorité ne lui appartient pas, il essaie de l'intimider par ses menaces et par d'odieuses diffamations, en attendant la violence.

Il faut le dire hautement, il faut le répéter tous les jours ; la lutte n'est pas entre la République et la Monarchie, encore moins est-

elle entre telle ou telle forme de monarchie ou de république. Le parti qui relève la tête menace tous les honnêtes gens. Il y a d'honnêtes gens parmi les républicains : le malheureux Chaudey passait pour tel. La Commune ne l'a pas épargné, et, disons-le, elle épargnerait moins encore les républicains honnêtes que les monarchistes avoués. Les monarchistes, elle les regarde comme des vaincus, elle regarde les républicains modérés comme des ennemis ou des faux frères.

Ainsi la question est posée entre les honnêtes gens et les hommes de la Commune, entre ceux qui respectent la religion, la famille, la propriété, la liberté, et ceux qui ne veulent ni religion, ni famille, ni propriété, ni liberté, entre le travailleur économe qui a laborieusement amassé une fortune, grande ou petite, et le paresseux qui, n'ayant rien épargné, rien produit, s'arroge le droit de réquisition ou de pillage.

Une fois posée, la question est bientôt résolue.

Les honnêtes gens n'ont qu'un parti à prendre. Quand la maison brûle, on ne demande pas aux pompiers quels sont leurs opinions politiques. Quand les pillards veulent forcer la caisse, on ne discute pas sur le choix du caissier. Ces discussions-là viendront plus tard. Aujourd'hui, il s'agit d'éteindre le feu ou de livrer les malfaiteurs à la gendarmerie. Ordre ou désordre, voilà le dilemme posé.

L'ennemi commun, c'est la démagogie, c'est l'Internationale, c'est la Commune. Les adversaires de la société savent oublier les nuances qui les distinguent et négliger les questions qui les divisent. Ils s'entendent pour détruire, sauf à se disputer plus tard,

quand il faudra partager la proie. Sachons nous unir pour nous défendre. A chaque jour suffit sa besogne. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de savoir si la société sera dirigée par un président ou un monarque, par une ou deux Assemblées, par un roi héréditaire ou un président élu. Il s'agit de savoir si elle existera ou si elle sera détruite, si elle réparera ses ruines ou si elle sera livrée aux plus terribles de tous les barbares, aux sauvages de la civilisation.

SAUMUR

30 AVRIL.

Sous l'Empire, les radicaux, les républicains, les libéraux, les opposants de toutes couleurs remplissaient la France de leurs cris les plus aigus lorsqu'on faisait intervenir les maires dans la politique.

Tous leurs députés à la tribune, tous leurs journaux, tous leurs orateurs dans les réunions publiques soutenaient que les maires doivent ne jamais sortir du cadre des affaires municipales, que leur intervention dans la politique est un abus, que l'emploi de leur autorité au service de tel ou tel parti politique est un fait coupable.

Mais aujourd'hui, tout change. Les radicaux trouvent dans certaines villes les maires issus de la fièvre du 4 septembre et des minorités démagogiques. Ces maires se font les chefs de l'agitation en faveur de la République dictatoriale dont la tyrannie de Bordeaux nous a laissé le souvenir, et dès lors les feuilles démocratiques proclament que les maires ont le droit d'employer leur autorité en faveur des partis politiques.

Les maires, sur lesquels ils exerçaient autrefois un contrôle si vigilant pour leur interdire un rôle politique, sont libres maintenant de faire ce qui leur plaît, et le gouvernement ne peut pas se permettre d'intervenir pour les inviter à la neutralité qu'exigent leurs fonctions.

Ainsi, ce qui était faux devient vrai, ce qui

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

BABEL

OU

LES ASSISES DE LA LIBRE-PENSÉE

1^{re} Séance.

(La scène se passe dans les bureaux du *Siècle*). — Toute la rédaction est présente. — Foule nombreuse d'hommes. — Quelques femmes avec des enfants. — On boit une énorme quantité de chopes et de petits verres. — Chants et tumulte. — M. Louis Jourdan, du *Siècle*, occupe le fauteuil de la présidence et fait signe qu'il veut parler. — Le silence se rétablit.

M. JOURDAN.

Libres-penseurs, vous le savez : le jésuitisme et l'ultramontanisme nous débordent et menacent de submerger le monde de leurs flots impurs. Je vous ai convoqués pour aviser au moyen de les arrêter dans leurs ravages. Disons-le tout d'abord, ce moyen c'est la liberté.

TOUS

Oui !... Vive la liberté !

M. JOURDAN.

Qu'est-ce que le catholicisme, sinon la superstition, l'esclavage et l'intolérance ? Opposons notre indépendance à la servitude. Devant le drapeau du servage catholique et de l'obscurantisme, plantons le drapeau des lumières et de la libre-pensée ! (*Bruyants applaudissements.*) Prouvons au monde entier que notre âme, libre de tous liens, ne consentira jamais à s'emprisonner dans les formules d'un symbole. Que chacun de nous vienne donc aujourd'hui battre son brèche et détruire chaque dogme du symbole catholique par un dogme contraire ! (*Les bravos redoublent.*)

CHŒUR DES BUVEURS.

Moi, des sujets polissons
Le ton m'affriole,
Minerve dans mes chansons
Fait la cabriole.
De ma grand'mère après tout
Tartufes, je tiens le goût
De la gaudriole,
O gué !
De la gaudriole.

(Tout à coup la porte s'ouvre. On voit apparaître un sauvage, à la figure rouge et tatouée, couvert d'un manteau de peau de renard bleu, la tête ceinte d'une couronne de plumes de flamant rose, et portant son tomahawk appuyé sur l'épaule.)

LE SAUVAGE s'avançant.

Je suis Oualé, fils de Micou, fils de Simaghan. Ma nation est la grande nation des Peaux-Rouges, les plus vaillants chasseurs de la Savane. Or, un jour, à l'heure où les magnolias entr'ouvrent leurs corolles, blanches comme le lait d'une cavale, j'invoquais mon manitou, la face tournée vers l'étoile immobile. Soudain j'entendis mon manitou qui me disait : « — Va, traverse le grand lac salé, rends-toi au grand village des faces pâles. Là, tu trouveras un sachem savant dans la langue du grand Esprit ! » Après avoir invoqué Michabou, génie des eaux, j'ai traversé le grand lac salé, et je suis venu vers toi, illustre sachem (*il s'incline devant M. Jourdan*) ; je veux polir avec toi la chaîne de l'amitié et fumer le calumet de paix. — J'ai dit.

(Il allume son calumet, lance une bouffée de tabac vers chacun des quatre points cardinaux, et le présente ensuite au sachem Jourdan, qui le passe successivement à toute la rédaction du *Siècle*. — On dirait d'un conseil tenu par des guerriers Peaux-Rouges.)

M. JOURDAN.

Que désires-tu de moi, frère ?

LE SAUVAGE.

Je demande que tu m'instruises dans la science du grand Esprit. La réputation de ta sagesse a pénétré sous le wigwam du désert.

M. JOURDAN d'un air modeste.

Cela ne m'étonne pas. En effet, ton manitou ne pouvait mieux te guider. Tu vois ici l'illustre assemblée des hommes les plus experts dans toutes les sciences, l'élite des philosophes, le cénacle des lumières. Ecoute, enfant des solitudes ! reçois les sublimes enseignements de ces maîtres de la vérité. Et vous, libres-penseurs, faites briller aux yeux éblouis de ce fils de la nature les splendeurs éclatantes de votre philosophie.

TOUS

Nous sommes prêts.

M. JOURDAN.

A *Jove principium* : libres-penseurs, que pensez-vous de Dieu ?

M. QUINET.

« Dieu, c'est la puissance de transformation de la matière... Dieu n'est pas éternel. Souvent il arrive qu'un Dieu est mort et enterré dans le ciel, et que nous l'adorons encore sur la terre. » (*Génie des religions*, 2, et *Ahasvérus*, 267.)

UN DISCIPLE DE COUSIN.

« Dieu est tout à la fois Dieu, nature et humanité. » (*Fragments de philosophie*, 76.)

M. TAINE.

Et vous vous obstinez à ne pas vouloir être des nôtres ! L'athéisme est beaucoup plus simple.

était coupable devient légitime, ce qui était défendu est permis, ce que les radicaux ne permettraient pas en faveur d'autrui, ils le permettent comme un droit en leur faveur.

Dans la journée de jeudi, pour la première fois depuis sa promulgation, la loi contre l'Internationale vient d'être appliquée à Lyon.

On sait que le comité de la rue Grôlée, « officiellement » dissous, sous le règne de M. Valentin, n'en avait pas moins continué à fonctionner. Au lieu de s'appeler le « comité de la rue Grôlée » il se nomma « comité central de l'Alliance républicaine », puis enfin « comité central électoral. »

En fait, le comité de la rue Grôlée, après avoir changé de nom, comme il arrive si souvent aux malfaiteurs dans leur carrière de crimes et d'aventures, existait toujours, officiait encore, un peu moins ouvertement, voilà tout.

Subdivisé en vingt-six sous-comités qui s'étaient partagé la ville de Lyon et la banlieue, ainsi que nous le disions récemment, il suffisait d'un mot d'ordre pour faire mouvoir tous ces sous-comités ou les réunir, comme cela a eu lieu dernièrement, dans la rue Grôlée elle-même.

On assure que des documents importants sont tombés entre les mains des commissaires de police. Ils auraient saisi les procès-verbaux du comité, des pièces établissant son organisation et ses ressources.

De ces pièces résulterait que l'association était sectionnée en une foule de petits groupes; une vingtaine par arrondissement environ, avec des ramifications dans la campagne. Les 400 à 420 groupes communiquaient avec le comité central par l'intermédiaire du comité d'arrondissement composé de leurs délégués.

Lorsque M. Gambetta reparut à Versailles, on invita le député manifestant à tenir sa promesse en soutenant le gouvernement dans une proposition de renouvellement partiel de l'Assemblée, que M. Thiers tenait en réserve.

M. Gambetta refusa net, en alléguant que lui et les siens étaient avant tout dissolutionnistes absolus.

Dans cette occurrence, M. Thiers aurait adopté le plan suivant :

- « Combattre la dissolution ;
- « Mener à fin, selon ses vues personnelles, la loi économique et enlever le vote définitif de toutes les lois de finance ;
- « Faire voter la loi militaire ;
- « Négocier ensuite la libération du territoire, au moyen d'un paiement anticipé en espèces et en traites, garanties par les plus importantes maisons de l'Europe. »

Les Prussiens partis, M. le Président dirait aux députés : « Notre tâche est accomplie maintenant, l'Assemblée est dissoute de droit. Les électeurs sont à convoquer pour élire une constituante. »

Tout cela serait fait pour le mois de septembre.

Il va de soi que M. Thiers se présenterait

ou se ferait présenter dans tous les collèges où il serait naturellement soutenu par les agents de l'administration, au nom du pays délivré.

M. Gambetta en ferait autant avec l'appui de tous les radicaux, au nom de la République démocratique et sociale.

Ce serait, on le voit, un double plébiscite déguisé, d'où sortirait ce qu'il plairait à Dieu et aux honnêtes gens.

Or, ce plan existe ; nous ne le commentons pas, nous l'exposons.

Il n'y a qu'un malheur, c'est que les Prussiens ne consentiront pas à s'en aller.

On sait que M. Emile de Girardin avait introduit, devant le tribunal civil de la Seine, une demande en séparation de corps contre sa femme, qu'il avait épousée en secondes noces le 30 octobre 1856. Cette affaire, à laquelle est venue se joindre une demande en désaveu de paternité, a été appelée aujourd'hui à la première chambre du tribunal, présidée par M. Collette de Baudicour.

Personne, dit la *Gazette des Tribunaux*, ne s'est présenté pour la femme défenderesse.

M^e Limet, avocat de M. Ollivier, tuteur *ad hoc* de l'enfant qui est né à Londres, le 20 août 1871, s'en est rapporté à la justice du tribunal.

M. d'Herbelot, substitut de M. le procureur de la République, a déclaré que les pièces communiquées établissaient à la fois d'une façon péremptoire les motifs de la demande en séparation de corps et de celle en désaveu de la paternité.

Conformément à ces conclusions, le tribunal a prononcé la séparation de corps d'entre les époux, a admis le désaveu de paternité et donné acte au mari de l'offre qu'il faisait de payer à sa femme une pension annuelle de 20,000 fr.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

La discipline du parti carliste est admirable. Deux fois déjà, en janvier 1871, lors de l'entrée du prince Amédée, et en septembre de la même année, lors du voyage du roi italien dans les provinces, les carlistes ont voulu se soulever. Don Carlos leur a dit : « Attendez, » et ils ont attendu. Aujourd'hui don Carlos appelle à lui les fidèles Espagnols, et ils accourent, désireux de se grouper autour de leur roi pour vaincre ou mourir.

Le général Rada n'est pas le seul général, ayant servi Isabelle II, qui ait mis son épée au service de la cause carliste. Le général Ybarrola, l'un des meilleurs officiers supérieurs d'état-major d'Isabelle, commande déjà une des bandes, ou plutôt un des bataillons de la Navarre.

Il nous revient à la fois de Madrid et de Genève, où dona Margarita de Bourbon, fille de M^{me} la duchesse de Parme, nièce de M^{re} le comte de Chambord et femme du prétendant don Carlos, continue à résider, que le triomphe du soulèvement peut être considéré comme certain, et que le prétendant commande aujourd'hui dans les riches provinces

basques et dans la Navarre une armée de quinze à vingt mille hommes, vêtus d'uniformes et munis d'armes perfectionnées et d'artillerie. Ce dernier point est acquis, même suivant les dépêches officielles.

Un journal espagnol, qui a largement contribué au succès et à la suite de la révolution de Cadix, divulguait, aux dernières dates, les vérités suivantes :

« L'enthousiasme des habitants des campagnes, surtout celui des femmes, est tel que plusieurs témoins attestent les avoir entendu dire : « Nous préférons voir périr nos » fils, nos pères, nos maris, nos frères, que » d'assister indifféremment au spectacle » que nous donne l'Espagne livrée aux » mains de l'étranger. »

« Ce que représente don Carlos, en Espagne, dit l'*Étoile*, c'est la politique française, non pas celle de Thiers et de Gambetta, non pas celle des faiseurs de révolutions qui nous ont mis dans le triste état où nous sommes, mais celle de Louis XIV. »

« Charles VII rétabli sur le trône d'Espagne et Henri V sur le trône de France, il est certain que nous nous sentirions un peu plus rassurés et plus fiers qu'avec le roi Amédée à Madrid et M. Thiers à Versailles. »

« Remarquons que ce double événement aurait probablement pour conséquence immédiate la dislocation du royaume d'Italie, et qu'en tout cas la politique française trouverait à Saint-Petersbourg un appui sur lequel elle ne peut compter tant qu'elle sera ballotée entre le Thiers et le Gambetta ou autres sires de même farine. »

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE.

II

Ce sont les vices de l'homme qui le soumettent à l'homme. La vérité de Jésus-Christ lui fait secouer la servitude du vice.

Epictète, définissant la liberté, dit magnifiquement et chrétiennement : C'est l'innocence ! Toute liberté qui ne repose pas sur ce fonds est de peu de prix et de peu de durée.

A cet égard, les chartes constitutionnelles ne nous garantissent qu'un leurre. Du régime constitutionnel le mieux ordonné, à la licence la plus sanguinaire de la populace, il n'y a pas de distance appréciable, ni de celle-ci à la dictature. Le même citoyen peut se voir le même jour à la tribune, sur la barricade et sur les pontons.

Où le frein intérieur, ou le frein extérieur.

Seul, le frein intérieur nous peut faire dans la cité un état de largeur et d'honneur analogue à cette liberté royale dont nous jouissons comme enfants de Dieu. La police civile redit la définition d'Epictète : La liberté, c'est l'innocence. L'innocent est fier. Il sait dire non au consul et à l'empereur,

comme au péché. Pourquoi tant de sicares, tant de prévisions, de prohibitions et de contraintes de la loi autour d'un citoyen formé à garder la justice et à rendre l'obéissance à qui elle est due ?

Dans la société du Christ, il n'y a de magistrat souverain que Dieu.

Magister vester unus est Christus, et l'autorité n'est qu'une délégation de la divinité. Le magistrat terrestre, quelle que soit la source visible de son pouvoir, qu'il le tienne immédiatement du sujet ou d'une institution antérieure et supérieure, a toujours moins de droits à exercer que de devoirs à remplir. Les plus hautes conditions d'indépendance où la sagesse politique l'ait voulu placer, ne le relèvent pas de ces obligations sacrées.

Il est ministre de Dieu pour le bien du sujet.

Mais le bien qu'il doit procurer au sujet n'est nullement livré à son arbitraire. Le caractère en est fixé, défini avec rigueur. Le magistrat doit maintenir, doit étendre le règne de Dieu. C'est le règne de la sainte liberté. Le pouvoir suprême est le suprême gardien de la liberté de l'Eglise qui est le bien absolu.

* *

Qui dit liberté de l'Eglise dit liberté de l'intelligence et de la charité. C'est le service gratuit, le service pour l'amour de Dieu de tous les besoins de la multitude, le travail constant pour élever physiquement et moralement le peuple. *De stercore erigens pauperem.*

Il y a trois édifices que l'Eglise construit immédiatement et simultanément partout où elle a la faculté d'ouvrir les lèvres et de remuer les mains : une maison de prière, une maison d'école, une maison de secours ; et dans l'école et dans l'hospice, elle dresse un autel comme dans le temple.

Or, partout l'autel est une chaire, et du haut de toute chaire l'Eglise parle de liberté. Elle remplit son programme divin ; elle dit à ceux qui l'écoutent que la vérité les délivrera.

* *

Il est merveilleux que des catholiques puissent s'étonner d'entendre parler d'organisation chrétienne de la démocratie.

Le même jour où Notre-Seigneur prononça cette parole de tendresse : *Misereor turbæ*, ce jour même, il donna la première esquisse de l'organisation nécessaire pour la distribution du pain, afin que chacun eût sa part.

Depuis ce jour jusqu'à l'heure où nous

LE DISCIPLE DE M. COUSIN.

(Il regarde M. Taine de travers.) « Vous avez beau dire, vous êtes bel et bien panthéiste. » (*Études sur les philosophes modernes.*)

M. ARNOULT.

« Le panthéisme de M. Cousin est le frère de l'athéisme de M. Taine. » (*Revue européenne.*)

M. MATTER.

« La Trinité chrétienne est une sorte de polythéisme. » (*Histoire de l'Église*, 233.)

LE DISCIPLE DE M. COUSIN.

Vous ne dites que des absurdités.

« Dieu, c'est le fini et l'infini, et le rapport du fini à l'infini. » (*Introduction à l'histoire de la philosophie*, page 15.)

M. TAINÉ.

Impossible de parler un plus magnifique pathos !

M. BOUCHITTE.

« Dieu est l'être qui présente le plus de contradictions formelles et insolubles. » (*Rationalisme chrétien.*)

UN ÉLÈVE D'HÉGEL.

Dieu n'est pas.

LE SAUVAGE.

Blasphème ! (Il agit son tomahawk avec colère.)

LE CHOEUR DES BUVEURS.

Bravo !... Enfoncé le Dieu des Jésuites ! (Ils chantent.)

Aux buveurs à rouge trogne

Lucifer dit : Trinquons à grands coups !

Vous n'aimez que le bourgogne,

De champagne enivrez-vous.

Tant que l'on pourra, laihette,

On se damnera,

Lalira.

(Ils boivent.)

M. JOURDAN.

Que devons-nous penser du Christ ?

UN DISCIPLE DE KANT.

« L'incarnation est la réalisation objective de l'idéal de l'humanité. » (*Théorie de Kant*, page 15.)

M. FERRARI.

« Un Dieu infini ne peut pas s'incarner. » (*Essai sur le principe de la philosophie de l'histoire.*)

UN ASSISTANT.

Pourquoi pas, s'il est infini en puissance ?

M. MICHELET.

« Le Verbe du christianisme, c'est l'épanouissement de l'unité juive, fécondée du génie de la Perse et de l'Égypte grecque. » (*Introduction à l'histoire universelle.*)

M. FERRARI.

J'aime encore mieux le pathos de Kant.

UN DISCIPLE DE LERMINIER.

« Le Christ est né à Nazareth. » (*Revue*, tome 3, page 278.)

M. ROUX FERRAND.

« Le Christ naquit à Jérusalem. » (*Cours d'histoire*, tome 14.)

UN ENFANT.

Ah ! c'te bêtise ! Ils ne savent pas leur catéchisme.

UN DISCIPLE DE JOUFFROY.

« Jupiter et Jésus-Christ sont deux faces de la vérité également adorables. » (*De la Sorbonne*, page 49.)

UN DISCIPLE DE LERMINIER.

« Je placerais Jésus-Christ entre Brutus et César, ou à côté de Spinoza. » (*Revue*, tome 7, page 476.)

UN JUIF.

Spinoza ! un triple renégat ! un athée !

M. ARNOULT.

« Le Verbe fait chair, c'est la Révolution française. » (*Doctrine philosophique*, page 186.)

UN PROTESTANT.

Jésus-Christ est Dieu.

UN AUTRE PROTESTANT.

Jésus-Christ n'est pas Dieu, ce n'était qu'un homme.

M. JOURDAN.

A merveille, libres-penseurs ! Je vois avec plaisir que vous n'êtes pas prêts de vous entendre, et que chacun de vous marche dans sa force et dans sa liberté !

LE SAUVAGE, à part.

Est-ce que ces gens-là ont perdu l'esprit ! Nos Peaux-Rouges raisonnent mieux qu'eux. (*A Louis Jourdan*) Pardon ! mais je ne comprends pas...

M. JOURDAN.

Tu comprendras plus tard, honnête sauvage. (*Il tire sa montre*) Cinq heures... Il faut que j'aille corriger au *Siècle* un article contre Louis Veillot.

LE SAUVAGE.

Pourtant....

M. JOURDAN.

N'insiste pas, ô fils de la nature ! La séance est levée.

Pour compte-rendu conforme :

EUGÈNE DE MIRECOURT.

(Reproduction interdite.)

sommes, l'Eglise a travaillé, et, jusqu'à la consommation des temps, elle travaillera pour procurer, maintenir ou rétablir une organisation chrétienne de la démocratie, c'est-à-dire un ordre de choses, qui, suivant le génie particulier des peuples, comporte parmi eux la plus large distribution possible de pain, de liberté, d'égalité et de paix.

La royauté chrétienne n'eut pas un autre but, et c'est la tendance de toute institution où l'Eglise a mis la main, la tendance invincible de l'institution chrétienne.

EN ALSACE.

On écrit de Mulhouse :

Voici un incident dont j'ai été témoin, hier matin, à la gare de Mulhouse. Une foule considérable se pressait pour regarder curieusement un chasseur d'Afrique en petite tenue, suivi d'un gendarme allemand. Les questions se croisaient nombreuses et passionnées dans les groupes. Qu'a-t-il fait? Pourquoi est-il ici? Est-ce qu'il aurait opté pour la nationalité allemande? C'est un traître!... J'abrège la kyrielle. Le malheureux, objet de tout ce bruit, avait un visage pâle, défait, semblait pouvoir se tenir à peine sur ses jambes, et les regards courroucés qui l'entouraient lui faisaient visiblement de la peine. Une vieille dame s'approche émue :

— Êtes-vous Alsacien, mon enfant?

— Oui, madame.

— Vous a-t-on renvoyé de France?

— Non, j'ai obtenu un congé pour cause de maladie; je vais passer un mois dans ma famille, puis je regagnerai mon corps.

— Ah! très-bien, dit la vieille dame, qui, fouillant dans son porte-monnaie, en tire une pièce de 20 francs qu'elle glisse dans la main du soldat.

Quantité d'autres personnes l'imitent; en peu de temps, le chasseur d'Afrique se trouve convenablement lesté; on échange avec lui des accolades, et on lui fait une ovation de murmures sympathiques.

— Pourquoi accompagnez-vous cet homme? demandai-je au gendarme.

— Ne croyez-vous pas que nous allons laisser un soldat français en uniforme se promener dans les rues? me répondit-il.

— Vous avez raison, il serait capable à lui seul de reconquérir l'Alsace.

Et les Alsaciens d'éclater de rire pendant que l'animal au casque pointu fait mine de se courroucer à froid, chose qui ne m'émeut guère, tant j'ai l'habitude du tempérament german.

La morale de ce que je viens de vous narrer, c'est que la créance qu'il faut accorder aux assertions allemandes concernant l'Alsace doit être terriblement mince.

Petite Correspondance.

M. J. S., à Angers. — Vous avez raison, monsieur: plutôt la restauration de l'Empire que leur odieuse république! Mais croyez-vous que Dieu donne le choix à cette aveugle bourgeoisie? Je ne le pense pas. Elle laisse faire, elle ne veut pas qu'on trouble son repos, elle craint d'être dérangée de son bien-être égoïste, elle refuse de combattre et ne verra clair bien décidément qu'à la lueur du pétrole. C'est la Commune et Gambetta qu'elle mérite, elle les aura bientôt.

M. Alph. B. — Cher confrère, n'envoyez plus d'articles. Réservez-les pour un journal placé sur un terrain moins ingrat. Vous saurez bientôt pourquoi je vous donne cet avis.

Chronique de l'Ouest

ET
CHRONIQUE LOCALE

Il vient d'être décidé que les concours régionaux auront lieu au mois de septembre prochain. Les fonds alloués par l'Assemblée nationale ayant été réduits, ces concours n'auront pas l'éclat accoutumé et les primes seront probablement moins fortes. Les concours auront pour sièges les chefs-lieux des départements dans lesquels ils devaient avoir lieu en 1871.

Il est, dit-on, question en ce moment de modifier les examens d'admission à l'Ecole navale de Brest, ainsi que les cours de cette Ecole.

On n'y pourrait plus entrer avant seize ans accomplis ni après dix-neuf ans. Les examens seraient beaucoup plus sévères et embrasseraient plus de connaissances. Un enseignement militaire nouveau ferait partie des cours, de façon que les officiers de marine puissent du jour au lendemain, devenir d'excellents officiers de terre.

Une découverte assez curieuse, a été faite récemment. Un agriculteur a observé qu'en arrosant les légumes et les arbres fruitiers avec une solution de sulfate de fer, on obtenait des résultats excessivement étonnants. Des haricots gagnaient en grosseur près de 60 p. 0/0, et, ce qui vaut mieux, le goût en est beaucoup plus savoureux. Parmi les arbres à fruits, celui qui profite le plus de cet arrosage est le poirier.

On lit dans l'Union libérale de Tours

La température douce d'une quinzaine de jours a suffi pour faire sortir presque tous les bourgeons de nos vignes; il y a donc aujourd'hui tout à craindre des gelées.

Depuis huit jours le vent souffle du nord et du nord-ouest, nous donnant un froid menaçant; mais ce n'est que dans les vignes de plaine placées entre des luzernes et autres plantes artificielles; nous en sommes donc quittes jusqu'à ce jour.

Je n'ai pas encore de renseignements sur l'ensemble de la pousse de la vigne, et je ne puis vous donner le résultat du mal causé par les gelées d'automne qui ont fait un si grand bruit.

Le temps semble s'adoucir, il pleut même en ce moment; mais le vent tient toujours au nord, et à l'aide de cette humidité il ne faudrait qu'une seule nuit claire pour causer de grands dommages à nos vignes.

L'achat des vins et les expéditions se font lentement, mais régulièrement, et, si cet état de chose continue, il ne restera certainement plus de vins de 1871 à la prochaine récolte.

Les prix sont toujours les mêmes, de 60 à 65 fr. la pièce de 250 litres fût compris.

LETTRES DU VILLAGE.

Notre confrère, le rédacteur en chef du Journal du Mans, publie sous ce titre d'excellents articles, dont nous sommes heureux de donner aujourd'hui un extrait.

Il paraît qu'il y a quelque part, dans la Sarthe, un nommé Dutertre, qui joue très-agréablement, comme le Courrier de Saumur, du trombone démagogique, avec pas mal d'inquisition à la clé.

Or, l'auteur des Lettres du village, lui répond ceci :

*
*
*

L'Inquisition fut l'œuvre de l'Espagne en lutte contre l'élément arabe qui la menaçait toujours, même après l'expulsion des Maures. Nous avons eu pis qu'elle en France, et il n'y a pas longtemps: et cette Inquisition-là fut l'œuvre des philanthropes républicains.

Qui est-ce qui torturait à petit feu, de 1793 à 1795 (deux années entières!), un enfant de dix ans, le fils de Louis XVI, et jusqu'à le faire mourir de ses plaies? — Des républicains! Bien plus, la République elle-même, son gouvernement officiel...

Quel fut le carnassier adressant à ce même gouvernement, institué tout exprès pour détruire les inquisitions et les férociétés, une dépêche comme celle-ci, insérée au Moniteur et couverte d'approbations bruyantes: — « Suivant les ordres que vous m'avez donnés, j'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes... je n'ai pas un prisonnier à me reprocher: j'ai tout exterminé. Les routes sont semées de cadavres; il y en a tant, que sur plusieurs endroits ils font pyramides... »? — Un général républicain, fort estimé en pays feuilleté, Westermann. Et les victimes dont il s'agit, des Français!

Qui est-ce qui égorga, à Nantes, neuf mille enfants? — Un proconsul républicain, Carrier.

Qui est-ce qui ordonna la destruction complète de Lyon, après l'avoir tellement baigné de sang, que les eaux du Rhône, toutes rouges, forcèrent les blanchisseuses à réclamer? — La République officielle, les inquisiteurs nommés par elle.

Qui est-ce qui allumait des fours, et, lorsqu'ils étaient chauffés à point, y jetait femmes et enfants, et appelait cela cuire le pain de la République, ce qui, ajoutent les témoins, le divertissait singulièrement? — Le général et inquisiteur républicain Amey.

Qui est-ce qui écorcha les victimes de ces scélératesses de cannibales pour se faire des pantalons de peau humaine? — Deux généraux et inquisiteurs républicains, Moulin et Beysser.

Qui est-ce qui fit monter sur l'échafaud, à Paris seulement (dans la seule année 93), 3,193 paysans, 2,212 ouvriers, 708 servantes et couturières, 244 domestiques, sans parler des autres conditions sociales? — L'Inquisition républicaine.

Qui est-ce qui, l'an dernier, sous les flots de lumière qui nous viennent de ces belles doctrines démagogiques, assassina des gendarmes, des magistrats, des prêtres, des religieux, des domestiques, des généraux, et paracheva ces illustres exploits par l'incendie de notre capitale? — Compère Dutertre, étaient-ce des royalistes ou des républicains?

Les 25,000 échappés du bagne faisant le coup de feu de l'hécatombe des otages à l'usage de la Commune se disaient-ils royalistes ou républicains?

Et cet ordre, si bien suivi: « Il faut déshonorer la Chouannerie dans ses œuvres vives. Lâchez-moi sur l'Ouest quelques centaines de galériens commettant tous les excès au nom du ci-devant bon Dieu, et puis envoyez-moi des récits saupoudrés de larmes. Je me charge du reste. » Qui l'adressa aux agents de l'administration? Quelque royaliste? Non, pudique Dutertre: ce fut Sottin, ministre de la police du Directoire.

Donc un peu de pudeur, citoyen Dutertre, si vous en êtes capable! Ne remuez pas l'histoire, honnête démocrate: elle vous est mortelle!

HORRIBLE ET NOUVEAU CRIME

A LONDRES.

L'émotion produite par le sinistre assassinat de M^{me} Riel avait eu à peine le temps de se calmer qu'un aliment nouveau vient de lui être offert par l'horrible tragédie dont notre correspondant de Londres nous adresse le récit.

Dans deux petites chambres d'une misérable maison située au n° 46 de la rue Caplard, quartier de Marylebone, à Londres, habitaient un pauvre cordonnier du nom de James Nicholls, sa femme et six enfants. Il était âgé de quarante-cinq ans; il était arrivé de Plymouth à Londres il y a environ un an.

Cette famille vivait dans la plus grande pauvreté, et c'est sans doute sous l'influence de la misère que le crime dont nous parlons a été commis.

Hier matin, la femme sortit selon son habitude pour aller en journée dans une maison du voisinage.

L'après-midi, le père envoya ses deux en-

fants, les plus âgés, jouer dans la rue, conservant auprès de lui les quatre autres.

Les voisins entendirent des cris, mais ils n'y prêtèrent pas grande attention. Vers les cinq heures, un petit garçon qui habitait avec sa famille une chambre sur le même palier que Nicholls vit du sang qui coulait à flots sous la porte du cordonnier.

Pris d'une grande frayeur il courut chercher la femme Nicholls et lui raconta ce qu'il avait vu.

Elle revint immédiatement, et l'on peut se figurer sa terreur lorsqu'après avoir ouvert sa porte, elle aperçut les cadavres de trois de ses enfants gisant dans une mare de sang.

Dans la chambre voisine était étendu le cadavre de son mari, et près de lui le corps du quatrième enfant.

L'officier de police arriva bientôt avec le docteur Benson Baker. Ce dernier reconnut de suite que tout secours était inutile. On transporta les corps à la Morgue, en attendant l'enquête du coroner.

Le premier des enfants a neuf ans, le second cinq, le troisième trois, ce sont trois petites filles; le quatrième, un petit garçon, n'était âgé que de quatorze mois.

Il paraît certain que Nicholls, après avoir tué ses quatre enfants, s'est suicidé.

Les meurtres ont été commis au moyen d'un tranchet, et le père, après avoir coupé le cou à ses quatre petits enfants, s'est coupé le cou avec le même instrument.

Cet affreux événement a causé une grande consternation dans le voisinage, et, pendant toute la nuit, une grande foule était amassée autour de la maison.

Nicholls et sa femme étaient des ouvriers laborieux et très-honnêtes, mais très-malheureux, et l'on raconte que, depuis quelque temps, le mari avait donné des signes certains d'aliénation mentale.

LES PUCES ITALIENNES

On nous a raconté une aventure fort jolie, qui est arrivée l'été dernier (ce n'est pas neuf) à un jeune attaché d'ambassade dont nous tairons la nationalité. C'était au bal de l'ambassadeur d'Angleterre, en plein mois de juillet. Il faisait une chaleur étouffante, et notre jeune attaché, comme beaucoup d'autres invités, s'était mis en habit noir et en pantalon blanc. La chaleur était accablante, et, inconscient plus grand et moins poétique, l'atmosphère était criblée de ces atroces puces qui, en Italie, font le désespoir des voyageurs, et qui faisaient dire à M^{me} Georges Sand que les grandes dames d'Italie portaient des bas noirs.

Après avoir follement dansé, notre attaché se sentit mordu et déchiré par les bouches vivaces des insectes susnommés. Il sentait que son pantalon était le réceptacle d'une légion terrible et acharnée de puces florentines. Après avoir souffert son martyre aussi longtemps que possible, il n'y put tenir et arriva au fond d'un des salons, petit cabinet isolé, sans lumière, et qui n'avait qu'une fenêtre sur une des rues les moins fréquentées de la ville.

Favorisé par l'obscurité, il se déshabilla tout simplement et se met à secouer vigoureusement son pantalon par la fenêtre, afin d'en faire tomber les puces. Soudain, il lui semble entendre qu'on entre dans le cabinet, et, dans un mouvement de frayeur, il laisse échapper son inexprimable, qui tombe dans la rue.

Il se penche aussitôt et pousse un cri, en voyant que deux gamins de la ville se sont emparés du précieux vêtement et le tiennent chacun par une jambe. A ce cri, les deux gamins prennent peur à leur tour et se sauvent à toutes jambes, en tirant le pantalon

chacun de leur côté. La toile était fine, et notre attaché vit avec désespoir la scission qui s'opéra entre les deux fractions de son pantalon.

Que faire ? Impossible de rentrer dans le bal en habit et sans pantalon ! Impossible de rester dans un cabinet ouvert sur la salle de bal et dans lequel tout le monde pouvait entrer. Le jeune homme prend le seul parti qu'il pouvait prendre. Il était tard, la nuit profonde, son hôtel n'était pas loin, la fenêtre était basse. Il fit appel à tout ce qu'il savait de gymnastique et descendit dans la rue, espérant ne rencontrer personne et rentrer chez lui sans être vu.

Mais il était depuis peu de temps à Florence et il s'égara. Dans ses pérégrinations, il fut rencontré par une patrouille qui faisait sa ronde et le caporal l'arrêta, car il lui paraissait étrange de trouver un homme d'apparence raisonnable, se promenant dans la rue en habit noir et sans pantalon.

Il cherche à s'expliquer, mais il ne parlait l'italien que très-imparfaitement. Il eut beau dire qu'il venait de chez l'ambassadeur, le caporal lui répliquait qu'on ne revient pas de chez un ambassadeur sans pantalon.

Tenter de raconter toute l'aventure des puces, du balcon et des gamins, c'était une œuvre à désespérer le Dante lui-même ; néanmoins, l'attaché d'ambassade l'essaya et ne réussit qu'à se faire enfermer, comme fou, dans le corps-de-garde le plus voisin.

Le lendemain, ses amis le réclamèrent et

lui apportèrent un pantalon ; mais le bruit de l'aventure courut toute la ville, et l'attaché, qui ne pouvait plus entrer dans un salon sans éveiller le sourire sur les lèvres et la rougeur sur le front de toutes les dames, a fini par demander son changement.

Son souverain, qui l'aime beaucoup, l'a envoyé dans un pays froid, où il n'y a pas de puces.

ALBERT MILLAUD.

Dépêches ET DERNIÈRES NOUVELLES.

La nouvelle de la prochaine arrivée du czarévitch à Paris est officiellement confirmée. Le prince Orloff l'annonçait hier.

Son Altesse Impériale arrivera vers la fin de mai et restera un mois ou six semaines.

Malgré la saison, l'ambassadeur donnera plusieurs grandes soirées pendant le séjour du czarévitch à Paris.

ESPAGNE. — Jusqu'à présent, les carlistes n'ont pas remporté d'avantages sérieux. Plus on approche de la frontière, plus le double courant d'opinion qu'on nous avait signalé se fait sentir. Le Midi de la France penche pour don Carlos ou pour le roi Amédée, suivant l'intérêt de chacun. Généralement les banquiers sont partisans de la rébellion. Les armateurs, au contraire, ne cessent d'invectiver les bandes nationales. Il est évident que le commerce est interrompu, surtout celui du minerai de fer, qui vient en grande partie de Bilbao, et que les douanes françaises retiennent à la frontière.

Conscience politique exclusivement réglée par l'intérêt : signe des temps !

On reçoit de Rome la dépêche suivante :
29 avril.

M^r Fessler, secrétaire du Concile, est mort. Le Pape, pour honorer le défunt, a ordonné un service solennel.

La nouvelle donnée par la *Persévérance* que le Pape aurait autorisé le grand-duc de Toscane à aller au Quirinal, est une invention absurde. Le Pape n'autorise jamais le mal et ne conseille pas aux princes des actions qu'il réprouve.

Les dépêches arrivées dans la journée du 29 sont moins alarmantes que celles de la veille ; l'éruption commence à se ralentir, mais les deux villages de San Sebastiano et Massadi Somma ont été presque détruits par les laves. Elles se sont avancées jusque vers Ponticelli, Cercola, Saint-Georges, et Portici, Torre del Greco, Resina et Boscotrecase. Tous ces villages ont été abandonnés par la population.

La commission relative à la convention postale avec l'Allemagne arrête en ce moment ses résolutions définitives. On espère que ces résolutions pourront être communiquées à l'Assemblée au cours de la séance. On sait qu'il y a urgence.

La nouvelle de l'assassinat du roi Amédée a couru à la Bourse. Cette nouvelle est absolument dénuée de fondement.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.
N° 1522. — 27 Avril 1872.

Texte : Revue politique de la semaine. — Les Prussiens à Belfort. — Courrier de Paris. — Le Forum romain. — Le meurtre de maiss Litters, nouvelle, par M. M. de Raubar. — Les Théâtres. — Exposition des tableaux et dessins d'Edouard Bertin, à l'école des Beaux-Arts. — Le Palais de l'Élysée. — Paris pittoresque : le commerce des fleurs. — Découverte d'un squelette de Troglodyte, près de Menton. — Revue du mois, par Bertall. — Revue littéraire. — Samuel Morse.

Gravures : Belfort : Déserteurs prussiens demandant des vêtements à un paysan ; — Travaux de fortification exécutés par les Prussiens. — Promenade de familles prussiennes. — Rome : le prince et la princesse de Galles, accompagnés de M. Rosa, visitent les fouilles du temple de Castor et Pollux, au Forum. — Palais de l'Élysée : la Bibliothèque ; — La chambre à coucher des grands appartements ; — La salle de bain. — Les tombeaux de Ghebbel Selselly (Égypte) ; tableau d'Épouard Bertin. — Menton : squelette de Troglodyte, trouvé dans les Grottes Rouges ; — Les Grottes-Rouges. — Revue du mois, par Bertall (16 sujets). — Samuel Morse. — Echechs. — Rébus.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION (ANONYME)

Capital : 5,000,000 francs

Siège social : 57, rue Tailboul, Paris.

La société bonifie l'intérêt sur les sommes versées en compte-courant aux taux ci-après :

CHÈQUES

Dépôts à disposition 3,65
soit 1 centime par jour.

De 12 jours à 3 mois 4 1/2

Chèques ou Bons à intérêt au porteur ou nominatifs :

De 3 mois à 6 mois 5 1/2
soit 1 centime 1/2 par jour.

De 6 mois à un an 6 0/0

Elle délivre des chèques sur ses succursales de : Agen, Aix, Amiens, Avignon, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Orléans, Poitiers, Rouen, Saint-Etienne, Toulon, Toulouse et Versailles.

Elle délivre également, au taux le plus modéré, des traites à échéance déterminée sur toutes les villes de France, et se charge, à des conditions exceptionnelles, du recouvrement des valeurs commerciales.

Elle fait gratuitement le service de caisse des déposants, et encaisse sans commission, pour leur compte, tous récépissés, factures, etc. Elle renseigne gratuitement ses clients sur toutes valeurs.

Le Président du Conseil d'administration.
N. LEFEBVRE-DURUFLÉ, G. O.
Ancien ministre du Commerce.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 AVRIL 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	54	60	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	915	»	10	C. gén. Transatlantique, j. juill.	250	»	5
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	79	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p. j. nov.	632	50	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	308	75	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	80	»	Crédit Mobilier	215	»	»	Crédit Mobilier esp. j. juillet.	495	»	8
5 % Emprunt	87	60	»	Crédit foncier d'Autriche	435	»	»	Société autrichienne, j. janv.	890	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	425	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	435	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	220	»	»	Est, jouissance nov.	518	75	7	Orléans	293	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	377	50	1	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	870	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	289	50	»
— 1865, 4 %	437	»	»	Midi, jouissance juillet.	608	75	»	Est	283	75	»
— 1869, 3 % t. payé	269	»	»	Nord, jouissance juillet	982	50	»	Nord	302	75	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé	249	»	»	Orléans, jouissance octobre	830	»	»	Ouest	286	50	»
— libéré	248	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65	503	75	»	Midi	290	»	»
Banque de France, j. juillet	3740	»	10	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	617	50	1	Deux-Charentes	270	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	658	75	»	Compagnie parisienne du Gaz.	668	70	3	Vendée	255	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	»	Société Immobilière, j. janv.	33	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 05 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir,
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etudes de M^r BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur,
Et de M^r TAHET, notaire à Vihiers.

VENTE

Aux enchères publiques,

Sur conversion de saisie immobilière,

DE BIENS

Situés commune de Saint-Paul-du-Bois.

L'adjudication aura lieu le lundi 27 mai 1872, à midi précis, au village de la Reveillère, commune de Saint-Paul-du-Bois, en la maison du sieur Henri Brémond, par le ministère de M^r TAHET, notaire à Vihiers, commis à cet effet.

On fait savoir qu'en exécution d'un jugement sur requête, rendu par le tribunal civil de Saumur, le 13 avril 1872, enregistré et mentionné aux hypothèques, ledit jugement prononçant la conversion en vente aux enchères publiques de la saisie pratiquée à la requête de M. Louis Giraud, ci-après nommé, sur M. André Guilbault, ci-dessous qualifié, suivant procès-verbal du ministère de Buffard, huissier à Vihiers, en date du 4 mars 1872, ledit procès-verbal enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur le 14 mars 1872, vol. 24, n° 52 ;

Et à la requête de M. Louis Giraud, charcutier, demeurant à Vihiers, poursuivant.
Ayant pour avoué constitué M^r Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 8 ;

En présence, ou lui dûment appelé, de M. André Guilbault, cultivateur, demeurant à la Reveillère, commune de Saint-Paul-du-Bois, saisi ;

Il sera procédé, le lundi 27 mai 1872, à midi précis, au village de la Reveillère, commune de Saint-Paul-du-Bois, en la maison du sieur Henri Brémond, par le ministère de M^r Tahet, notaire à Vihiers, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION.

PREMIER LOT.

Le pré de la Billarderie, n° 11 de la section C, polygone 4, commune de Saint-Paul-du-Bois, contenant quatorze ares 20 centiares, joignant au levant Gaboriau, au couchant et au nord Mary ; sur la mise à prix de 400 fr.

2^e LOT.

L'ouche du Pré communal, terre, n° 8, section C, polygone 2, même commune, contenant trente ares, joignant au levant Gaboriau, au midi un chemin, au couchant Leveau et au nord Gaboriau ; sur la mise à prix de 500 »

3^e LOT.

Une maison avec jardin et douve, situés à la Reveillère, même commune, portant les n° 29 et 30 de la section C, polygone 3, d'une superficie de quatre ares quatre-vingt dix centiares ; et un petit jardin, dit le jardin de la Chaintre, n° 20, section C, polygone

A reporter. 900 »

Report. 900 »
6, contenant trois ares soixante centiares, le tout joignant d'un côté les héritiers Gaboriau, d'autres côtés un chemin et M. Mary ; sur la mise à prix de 600 »

4^e LOT.

Le champ de l'Humeau, avec une grange vers le nord, porté au cadastre de la commune de Saint-Paul-du-Bois, pour une contenance de soixante-sept ares soixante-sept centiares, n° 27 de la section C, polygone 6, joignant au levant Gaboriau, au midi Mary, au couchant Gaboriau et Mary ; sur la mise à prix de 1,800 »

5^e LOT.

Le jardin de la Chaintre, terre, n° 25 de la section C, polygone 6, joignant au levant et au midi Gaboriau, au couchant le champ de l'Humeau ci-dessus, au nord Bellouis, Gaboriau et Frappereau ; sur la mise à prix de 400 »

Total des mises à prix. 3,700 »

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M^r TAHET, notaire à Vihiers, dépositaire du cahier des charges ;
2° A M^r BEAUREPAIRE, avoué, poursuivant la vente.

Pour extrait dressé à Saumur par l'avoué-licencié soussigné, le 27 avril 1872.
BEAUREPAIRE.
Enregistré à Saumur le 1^{er} mai 1872, l^{re} c^{te}. Reçu un franc quatre-vingts centimes décimes compris.
(246) Signé : ROBERT.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison.
(508)

ETUDES DRUIDIQUES
ET
DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION
DES RACES HUMAINES.
Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument.
Par A. C. G.
Premier fascicule : 50 centimes.
(Le second paraîtra prochainement.)
En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.

AFFECTIONS DU CERVEAU
ET DE
LA MOELLE ÉPINIÈRE
MALADIES NERVEUSES
ET
CONVULSIONS

Présentement,
APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.
S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

PRODUITS BROMURÉS SPÉCIAUX
Préparés par J.-A. PENNES et C. PELLISSE, pharmaciens chimistes
Utilisés avec succès pour combattre les congestions cérébrales, les monomanies, l'hypochondrie, les paralysies partielles, les délires et les vertiges.
Sirope anti-nerveux au Bromure de sodium chimiquement pur, présenté sous la forme la plus agréable pour les femmes et les malades délicats, contre l'insomnie, les cauchemars, maux de nerfs et de tête, les convulsions, névroses spasmodiques et vapeurs.
Liquéur anti-nerveuse au Bromure de potassium chimiquement pur, pouvant remplacer souvent les deux produits indiqués ci-dessus. Mais employée spécialement avec de grands avantages contre la danse de Saint-Guy, l'épilepsie, l'hystérie, l'épilepsie et les spasmes.
Dépôt à la pharmacie PENNES et PELLISSE, rue des Écoles, 40, à Paris, et dans les principales pharmacies.